

Communiqué de presse

29 mai 2008

La prévention du risque inondation contribue au développement durable

Le CEPRI participera aux prochaines rencontres nationales sur le développement durable
les 3 et 4 juin 2008 à Orléans

ORLEANS – 29 mai 2008 - Le CEPRI a décidé d'apporter son soutien technique aux « **5èmes Ateliers du développement durable** » qui se dérouleront les **3 et 4 juin 2008 à ORLEANS au centre de conférences d'Orléans**.

Cet engagement consacre le rôle du CEPRI dans sa participation à la réflexion stratégique sur le développement durable, au service de la prévention du risque inondation : le développement qui s'est produit dans les cinquante dernières années sur la Seine, la Loire, le Rhône, la Garonne, l'Isère ou d'autres cours d'eau résistera-t-il mieux à l'inondation que la ville de la Nouvelle Orléans ? Dans ces vallées, seul un développement intégrant les risques paraît vraiment durable. Le CEPRI accompagne des collectivités oeuvrant très concrètement à réduire les effets des inondations.

Dans les deux ateliers du 3 juin, le Conseil général du Loiret va présenter la démarche qu'il a engagée il y a 2 ans et demi sur 80 de ses propres biens exposés au risque. La ville et l'Agglo d'Orléans détailleront leur expérience concrète sur les actions engagées depuis deux ans. Une démarche à destination des entreprises à l'échelle aussi bien de l'ensemble du bassin de la Loire que du seul département du Loiret sera aussi présentée en détail.

Un vrai travail de prise de conscience préalable est en cours et des méthodes existent qui permettent de réduire les atteintes et les délais de retour à la normale des services, par anticipation.

Venez rencontrer des collectivités territoriales en action sur ce thème lors de deux ateliers organisés par le CEPRI.

Atelier « **Quel rôle des agendas 21 dans l'amélioration de la résilience des territoires face à un risque naturel ?** » **mardi 3 juin à 11h30**

Des catastrophes naturelles de grande ampleur, comme l'inondation de la Nouvelle Orléans, révèlent la vulnérabilité au risque de nos territoires et montrent leur incapacité à faire face, ce qui plaide largement pour la mise en oeuvre d'une démarche de développement durable qui anticipe des conséquences prévisibles.

Les collectivités en Europe pour la prévention du risque d'inondation
Communities and local authorities in Europe preventing flood risk

Atelier « **Réduire la vulnérabilité à l'inondation : un enjeu concret pour un développement durable des territoires exposés** » mardi 3 juin à 14H30

Réduire la vulnérabilité d'un territoire à l'inondation est un moyen de réduire les dommages et les impacts quelle que soit la crue qui survient. Ce volet nouveau de la prévention des inondations se décline dans des actions non réglementaires innovantes que des acteurs publics (collectivités ou chambres consulaires) décident de mettre en oeuvre de leur propre initiative.

Nous vous invitons à venir rencontrer sur ces 2 ateliers des acteurs des collectivités territoriales impliqués et les intervenants du CEPRI.

Le programme détaillé des ateliers animés par le CEPRI peut être téléchargé <http://www.ateliers-developpementdurable.com> ou sur le site Internet du CEPRI www.cepri.net.

Contact presse CEPRI : Stéphanie BIDAULT à stephanie.bidault@cepri.net ou au 02 38 25 41 43